

# PAYSAGES EN TRANSITION



## LABORATOIRE ORGANISÉ DANS LE CADRE DES RENCONTRES ANNUELLES DU RÉSEAU TEPOS

vendredi 29 septembre 2017 de 9h à 12h à Figeac

### ■ Les grandes lignes du laboratoire 2 : Paysages en transition

#### Problématique

Les paysages de l'après-pétrole sont « déjà-là ». Certains territoires les ont déjà mis en œuvre, mais le plus souvent de façon ponctuelle, sur une thématique (mobilité, habitat, agriculture). Il s'agit désormais de généraliser la démarche en réfléchissant comment les transitions, de manière globale et transversale, peuvent s'organiser spatialement sur nos territoires et faire ainsi évoluer nos paysages. Comment les territoires peuvent-ils s'orienter vers l'économie et l'usage de nouvelles énergies, locales, renouvelables, tout en anticipant la dimension spatiale (le paysage) que cela va créer ?

Le laboratoire s'est organisé en plusieurs temps autour de différents outils :

- il s'est appuyé sur l'exposition créée par le Collectif Paysages de l'après-pétrole « Des paysages pour demain ». Très illustrée, elle présente quinze territoires aux caractéristiques diverses et ayant comme point commun d'avoir engagé leur transition par le projet de paysage ;
- deux territoires (Pays de Retz, CC du Thouarsais), actuellement accompagnés dans leur démarche par le collectif, ont témoigné de leurs attentes d'une telle démarche : faciliter la transversalité et dépasser les logiques sectorielles ? Permettre d'impliquer une multiplicité d'acteurs et d'habitants ?
- enfin, un échange avec les participants réunis en petits groupes autour de l'exposition a permis de poursuivre la réflexion et d'approfondir les enjeux de

paysages et de transitions à partir de leur propres territoires et expériences. Ces discussions ont fait émerger collectivement des pistes pour faciliter la transition énergétique sur leur territoire par l'approche spatiale et paysagère.

#### Animateurs

Le laboratoire a été animé de façon collégiale puis par groupes, par dix membres du collectif Paysages de l'après-pétrole : Marion Courdoisy, Gaëlle des Déserts, Auréline Doreau, Mathilde Kempf, Armelle Lagadec, Odile Marcel, Laura Nowak, Anaïs Olivier, Claire Richardin, Jean-Pierre Thibault. Cette délégation se compose de personnes d'horizons professionnels variés (paysagistes, philosophe, géographe, architectes, urbanistes, haut fonctionnaire...) exerçant dans des structures diverses (université, associations, administration territoriale, collectivités, indépendants...) avec une richesse intergénérationnelle forte.

Pierre Rambault, maire de Saint-Varent, vice-Président développement durable, énergie et climat à la Communauté de communes du Thouarsais (79) et Hugues Baudry, chargé de projet développement durable, climat-énergie et urbanisme pour le Pays de Retz (44), sont intervenus en tant que représentants de territoires engagés dans les transitions par le paysage.

## Participants

L'atelier a réuni environ vingt participants. Il a regroupé un public mixte, composé de personnes averties et expérimentées ou plus novices en matière d'approche paysagère, qui en saisissent le sens mais ne l'ont jamais appliquée dans leur pratique professionnelle.

Les participants avaient des profils divers : des élus et des chargés de mission de collectivités territoriales (Parc naturel régional, communautés de communes, Pays, Syndicat mixte), des représentants de la fonction publique et/ou territoriale (DREAL, CGEDD, Observatoire Régional de l'Énergie), des professionnels, des formateurs et conseillers en énergie, habitat, climat...

## ■ Attendus du laboratoire et principes fondateurs

Ce laboratoire a été imaginé pour (re)découvrir la démarche de paysage et sortir des champs de réflexion habituels, sachant qu'ils associent rarement les thématiques du paysage et de l'énergie. L'objectif était double : tester en grandeur réelle l'exposition comme outil de discussion, de débat et de prise de conscience ; poursuivre la coconstruction d'un message, d'une méthode de projet et de mise en œuvre des transitions pour les territoires à partir des paysages. L'exposition a créé une opportunité en proposant des exemples réels et réalisés, permettant de mieux cerner l'apport du paysage dans les processus de transition engagés sur le terrain. Cette approche concrète, pragmatique, opérationnelle a facilité l'appropriation et la mise en perspective.

Le laboratoire a été une étape dans ce processus de capitalisation et de valorisation, une occasion d'ouvrir les réflexions du collectif et de les partager avec des personnes moins familiarisées afin d'identifier les points de convergence, les éléments de blocage, les obstacles entre paysage et énergie, et d'esquisser des propositions pour les dépasser. Il a cherché à faire participer toutes les personnes présentes en les plaçant dans une posture active. Malgré la diversité des profils des participants et de leurs degrés de sensibilisation à la thématique du paysage, il n'y a eu aucune remise en cause des sujets proposés ni de leur pertinence. Les débats se sont placés sur le fond et le contenu, révélant une certaine familiarité

avec les thèmes proposés, rattachés à des expériences vécues dans les territoires et par les participants. Les échanges ont permis de recueillir des avis différents, d'explicitier les liens possibles entre transitions et paysages, de produire des éléments utiles au réseau TEPOS et à ses membres ainsi qu'au collectif PAP qui poursuit par ailleurs son travail d'analyse, de partage et de diffusion.

## ■ Des témoignages de territoires engagés

Deux territoires sont engagés avec le collectif pour explorer la traduction concrète de l'approche paysagère dans leurs actions et politiques en cours :

- la Communauté de commune du Thouarsais démarre un plan de paysage pilote, centré sur la prise en compte des transitions, notamment énergétique. Il débouchera sur un plan d'actions et aura des répercussions immédiates dans le PLUI en cours d'élaboration, en particulier à travers la construction d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sur le paysage et les transitions ;

- le Pays de Retz prépare la révision de son SCOT et la mise en œuvre du plan d'actions des quatre plans climat des EPCI du territoire, et s'appuie sur des travaux prospectifs d'étudiants paysagistes qui ont approfondi les liens entre changements climatiques, transitions, paysages, économie et vie locale.

Ces deux démarches, différentes dans leurs rôles et leurs portées, partagent le même objectif : utiliser le paysage comme méthode pour envisager les transitions et l'aménagement du territoire. Très concertées et donnant une part importante au regard libre des étudiants, elles sont en cours d'élaboration et ne peuvent donc pas encore faire l'objet d'un retour d'expérience. Cependant, un court temps de présentation a été proposé aux représentants de ces deux territoires, en introduction au laboratoire, de façon à mettre le projet et la dimension territoriale au cœur des échanges du laboratoire.

Quelques éléments de méthode constructifs ont d'ores et déjà émergé des présentations.

Marion COURDOISY Paysages & énergies  
Mémoire de fin d'études 2016/2017

École de la Nature et du Paysage - INSA Centre Val de Loire - Blois  
Vers un parc énérg-éthique au cœur de deux pôles urbains forts

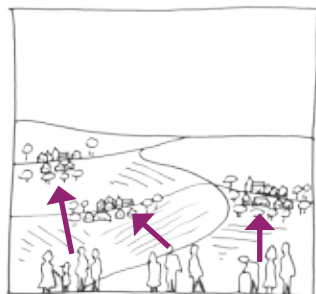
Alric MUNOZ et Laëtitia POIRIER  
Le Pays de Retz - La transition écologique  
Atelier Pédagogique Régional 2015-2016  
École Nationale Supérieure de Paysage -  
Chaire paysage et énergie



Projection d'un aménagement



### La dimension humaine et vécue du paysage comme méthode



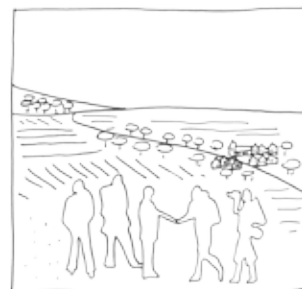
Un des enjeux de l'approche paysagère (telle qu'envisagée par le collectif PAP) est de favoriser un mieux vivre, ensemble et dans son environnement. Partir de l'écoute des habitants, de leurs ressentis et leurs attentes puis démarrer par de petites actions qui changent le quotidien se révèle être une méthode de travail très efficace, à l'inverse d'approches englobantes (transitions, énergies, développement durable...) qui peuvent rebuter et faire peur, par incompréhension ou sensation de déconnexion avec les préoccupations quotidiennes. Ces principes généraux restent pertinents mais ils doivent être traduits sur le terrain pour éviter le rejet.

La nécessité de changer de modèle et de rentrer dans un processus de transition est perçu comme une opportunité. Des sujets souvent oubliés des programmes d'aménagement, qui relèvent plutôt de la dimension sociale et quotidienne, peuvent alors retrouver une place centrale dans les politiques et toucher les citoyens. Par exemple, l'importance de prendre le temps, la fierté d'habiter dans des espaces de qualité, le respect des habitants et de l'environnement... Autant de dimensions sensibles et modestes qui, lorsqu'elles sont prises en compte, facilitent le partage et la compréhension des enjeux, favorisent l'écoute, limitent la résistance au changement et permettent une meilleure acceptation des nouveaux projets liés au développement durable du territoire. Le travail sur les paysages du quotidien, les patrimoines, une meilleure connaissance et reconnaissance des spécificités locales permettent d'inverser un processus de déprise

ou de déconsidération du territoire par ses habitants et acteurs. Cette qualité retrouvée redonne une attractivité qui engendre d'autres actions positives, selon un effet boule de neige.

La cohérence des projets est facilitée par la proximité entre élus et habitants, notamment dans les communes rurales ou de petite taille. Un des enjeux de l'approche paysagère à l'échelle d'un territoire supracommunal est de retrouver cette cohérence. Comment écouter 30 000 habitants pour permettre la même appropriation et compréhension qu'à une échelle très locale ?

### Une vision en profondeur, portée sur un temps plus long



L'opportunité d'accueillir des étudiants dans un territoire sur un temps assez long, avec une présence accrue sur le terrain, des rencontres avec les professionnels, les élus, les habitants... est un levier incomparable pour les professionnels en formation et les acteurs du territoire.

Les étudiants acquièrent une vision du réel du territoire, des contraintes auxquels les acteurs et les gestionnaires doivent faire face et des enjeux multiples à intégrer. Ils prennent conscience des jeux d'acteurs et des intérêts parfois contradictoires. Ils sortent de leur discipline et doivent s'intéresser à d'autres dimensions car il est impossible de parler de transitions et de paysages sans aborder l'agriculture, l'alimentation, la santé, l'énergie, les ressources, l'économie, la culture, l'histoire... Ces acquis structurent en profondeur leur vie professionnelle à venir, et changent également l'image qu'ils

peuvent avoir des territoires ruraux et périurbains, généralement peu valorisés dans les formations, les institutions publiques et chez les bureaux d'études.

Par ces visions et ces interventions simples, à travers ces regards extérieurs posés sur le territoire et leurs propositions parfois réalistes et d'autres fois plus utopiques, les étudiants bousculent les habitudes locales, les schémas standardisés et ils obligent à remettre en cause certains a priori ou blocages. Ils ne proposent pas de recettes ni de solutions prêtes à l'emploi, ne se substituent pas aux professionnels mais ils mettent en mouvement, créent des espaces de discussion très libres et ouverts. Par cette générosité et cet imaginaire, ils permettent aux élus de se projeter au-delà de leurs actions en cours, de leurs contraintes immédiates, de leur mandat. Les questions de fond sur le devenir du territoire, l'incidence des choix ou des non-choix... sont replacées au cœur de la réflexion.

Ces ateliers peuvent devenir de formidables outils de travail, de sensibilisation et de prospectives, mais ils peuvent aussi rester lettre morte et n'avoir servi qu'à un exercice pédagogique sans interaction avec le territoire. Pour vivre et nourrir les réflexions des territoires dans la durée, un investissement et un accompagnement par les élus et les chargés de mission locaux est indispensable et doit se poursuivre bien au-delà de la durée de l'atelier. À l'heure où les postes se réduisent et les agendas des élus se chargent, comment retrouver ces ressources humaines pour assurer ce suivi et cette animation dans le temps ?

## ■ Une animation autour de l'exposition « Des paysages pour demain »

Le collectif PAP a inauguré la présentation de l'exposition qu'il a conçu à partir de quinze expériences de territoires entrés dans des transitions avec une dimension paysagère importante. Ces exemples permettent d'illustrer, d'expliciter et de donner corps à l'idée de paysages de l'après-pétrole. Cette exposition a reçu le soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) et l'appui du Centre Ecodéveloppement de Villarceaux (CEV). Le livret qui présente l'exposition est en annexe de ce compte-rendu.

Cette exposition a été installée pendant les trois jours des rencontres nationales, dans un lieu vaste et passant, à côté de l'espace dédié aux séances plénières et aux repas. Un nombre important de participants a pu facilement en prendre connaissance et y flâner. L'accueil a été très positif, de nombreux retours ont fait part d'un intérêt marqué et d'une pertinence reconnue pour cette entrée paysagère des transitions, pas encore inscrite dans les habitudes. Plusieurs territoires et structures d'accompagnement ont pris contact pour accueillir cette exposition itinérante chez eux.

L'exposition a également servi de support de débat pour le laboratoire afin d'approfondir collectivement les cinq thèmes qui la composent, chaque thème se concrétisant par un totem présentant trois exemples réalisés :

- partir des ressources naturelles et humaines locales,
- imaginer des aménagements qui répondent à plusieurs fonctions,
- croiser les regards pour porter une vision d'ensemble, et mener des actions locales,
- impliquer les habitants dans l'élaboration des projets,
- travailler à la beauté du territoire et du cadre de vie.

Les participants se sont répartis autour de chacun des cinq totems, avec un animateur issu du collectif PAP et un rapporteur chargé de noter les idées majeures

relevées lors des échanges. Trois sessions de débats tournants ont été organisées et ont permis aux participants de s'intéresser à plusieurs thèmes au cours du laboratoire.

Les animateurs ont organisé les discussions autour de trois questions :

- En quoi chaque thème incarne-t-il une plus-value, un intérêt pour la transition d'un territoire ? Comment cet intérêt se traduit-il (meilleure implication des habitants, économie du budget engagé, pérennité de l'aménagement, durabilité et transmissibilité...)?
- Quels sont les obstacles qui rendent difficiles la prise en compte de cette dimension (multiplicité d'acteurs autour de la table, avis divergents, complexité du montage, subjectivité...)?
- Quels outils permettraient de simplifier la prise en compte de cette dimension dans un projet de transition ?

**Les pages suivantes reprennent chacun des cinq thèmes de l'exposition selon cette trame :**

**- extrait de l'exposition avec description et illustration des trois expériences par thème,**

**- par thème, extrait du livre du Collectif PAP, écrit par Régis Ambroise et Odile Marcel, *Aménager les paysages de l'après-pétrole*, ECLM, 2015, [www.eclm.fr/ouvrage-375.html](http://www.eclm.fr/ouvrage-375.html)**

**- compte-rendu du laboratoire organisé en trois chapitres : les plus-values, les obstacles, les outils.**





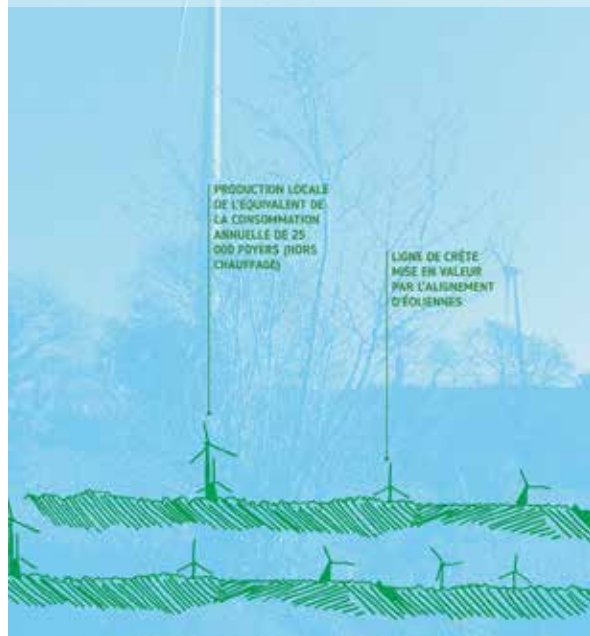
# RESSOURCES LOCALES

## Partir des ressources naturelles et humaines locales

### UNE RONDE D'ÉOLIENNES

#### Schéma éolien du Pays du Porzay et de Châteaulin (Finistère)

Pour définir collectivement où s'implanteraient les éoliennes, la communauté de communes a réuni élus, habitants, associations et services instructeurs de l'Etat : le schéma éolien est né de ce débat. Sur la ligne de crête qui ceinture la ville de Châteaulin, les éoliennes accompagnent le tracé de la voie express, inventant de la sorte un nouveau paysage sans rupture avec les lignes de force préexistantes. Les éoliennes sont ainsi devenues pour les habitants les symboles d'une modernité post-pétrole qui ménage l'environnement.



### A LA RECHERCHE D'UNE AUTONOMIE EN ÉNERGIE

#### Politique de développement local de la Communauté de Communes du Thouarsais (Deux-Sèvres)

Le Pays de Thouars a installé depuis trente ans de multiples équipements qui captent les énergies du soleil et du vent. Il a contribué à fonder le réseau des territoires à énergie positive (TEPOS) qui prévoient leur autonomie énergétique à l'horizon 2050 en appliquant les principes de l'association negaWatt : sobriété, efficacité et recours au renouvelable. Le Thouarsais appuie sa dynamique de transition sur la ressource de son patrimoine historique. Il a donc sollicité l'Ecole de Paysage de Versailles et le collectif PAP pour chercher un bon équilibre entre les dimensions techniques de son projet de territoire, son assise locale et les formes qu'il va donner à son objectif de bien vivre. Le territoire est lauréat du dernier appel à projets « plan de paysage » du Ministère de la Transition écologique et solidaire.



### UN BOIS BOCAGER VALORISÉ EN ÉNERGIE

#### Filière bois-énergie de la Vallée du Léguer (Côtes d'Armor)

Au lieu de négliger voire de détruire les haies, certains agriculteurs se sont aperçus que leur entretien produisait de la valeur. On peut se chauffer avec le produit de la taille des arbres. Sur le bassin versant de la vallée du Léguer, les agriculteurs de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) "Bocagenèse" prélèvent 2.500 tonnes sèches de bois plaquette pour alimenter les chaufferies collectives du territoire. Ce réseau d'acteurs bretons participe également au montage en France d'une certification du bois bocager géré durablement.



## ■ En quoi l'attention aux ressources locales et renouvelables assure-t-elle une plus-value en termes de transition d'un territoire ?



“ Du fait de la normalisation requise par l'efficacité technique et de la puissance de ses moyens d'intervention, l'ère du pétrole a privilégié des solutions standard, installant des équipements types dont l'homogénéité fonctionnelle engendrait une monotonie, source de banalisation dans les espaces nouvellement aménagés. Aujourd'hui, il est temps de s'orienter vers des solutions plus différenciées. Un développement d'un nouveau type s'attache à mieux organiser le territoire et à utiliser les ressources locales, tout en favorisant un vivre ensemble plus harmonieux. Les paysages de l'après-pétrole savent tirer parti de la configuration naturelle des sites.”

Le terme de « ressources » recouvre plusieurs dimensions :

- ressource énergétique ;
- ressource du sol (agriculture, foncier) ;
- ressource en termes de matériaux (construction) ;
- ressource en termes de savoir-faire et de filières en place ;
- ressource humaine et énergie citoyenne.

Il a été souligné qu'en plus d'être locale, l'exigence d'une démarche de transition doit être attentive à ce que la ressource soit **renouvelable et exploitée de façon durable**.

L'intérêt premier de la prise en compte des ressources locales est **économique** : elle permet de **maintenir la valeur et l'emploi sur le territoire**. Importer des ressources venues d'ailleurs a également des impacts socio-environnementaux, géopolitiques, en termes de transport... importants. L'argument financier est aussi pertinent pour sa capacité de mobilisation des élus et des habitants.

L'énergie citoyenne et la mobilisation des habitants qui investissent du temps et de l'argent dans des projets permettent de **garder la ressource sur le territoire**. Par exemple, un projet éolien mené par un « développeur bulldozer » ne participe pas au projet de territoire et valorise seulement la ressource vent dans une logique quantitative et économique. À l'inverse, un projet éolien porté par la collectivité et/ou les habitants valorise le vent mais aussi la ressource humaine et financière du territoire ; les retombées économiques du projet sont locales et servent le territoire (amélioration du pouvoir d'achat, maintien des ménages, rentrées d'argent pour la collectivité et développement possible d'autres projets de territoire...).

L'attention aux ressources locales permet de **réduire leur mobilité**, d'économiser en termes de consommation énergétique, et donc d'éviter les émissions polluantes générées par les déplacements. Ceci est valable pour les ressources énergétiques ainsi que les produits agricoles et alimentaires (circuits courts).

La prise en compte des ressources locales **valorise des éléments propres au territoire et révèle certaines de ses particularités**. À l'inverse, l'utilisation de ressources disponibles partout tend à homogénéiser les lieux, standardiser, banaliser. Les ressources locales invitent à penser « sur mesure », original, typique, et permettent de forger une identité forte du territoire, garante de son intérêt paysager et de son caractère, visible et identifiée dans le paysage.

Cette approche caractérise les constructions et les modes d'organisation des époques avant-pétrole, qui ont su tirer parti des potentialités et des spécificités locales pour organiser la vie dans le territoire. Elle pourrait se poursuivre dans les aménagements après-pétrole, réinventant ainsi un paysage pour le territoire de demain. Cette identification entre territoire et ressources propres tend à forger une certaine **fierté, génératrice de lien social et d'attachement au territoire**.

Cette exigence invite à prendre en compte une **pluralité de ressources**, à faire un état des lieux de toutes les ressources disponibles plutôt que développer une des ressources selon l'opportunité. Cette attention exhaustive permet d'élargir la focale d'une ressource phare à d'autres ressources possibles. Ce mouvement de focale invite aussi en parallèle à penser « maîtrise de l'énergie » et « développement des énergies renouvelables », **sobriété et pas uniquement développement**.

## ■ Quels sont les obstacles qui rendent difficile la prise en compte de cette dimension ?

### ■ Le surcoût

■ **Le décalage** entre ce que demandent les habitants (circuits courts, ressources locales...) et leur mode de consommation encore bien ancré. Il existe par exemple à Oléron une omerta anti-éolien alors que le vent est une ressource locale exploitée de longue date : elle est surnommée l'île aux cent moulins !

■ **L'absence de filière** structurée pour appuyer le développement des ressources locales.

■ **La difficulté d'initier puis de structurer** des nouvelles filières.

■ **Des conflits d'usage** pour l'utilisation de la ressource locale. Par exemple, le bois est d'abord valorisé en bois-papier ou pour la chimie dans les Landes de Gascogne, et la filière bois-énergie peine à se constituer.

## ■ Quels outils permettraient de simplifier la prise en compte de cette dimension ?

Le développement de la ressource locale doit se coupler d'une **réflexion en termes de sobriété et d'économie** de la ressource permettant d'éviter le surcoût.

**L'analyse globale du coût de la filière** développée localement (économie en termes de mobilités, évitement d'impacts socio-environnementaux, etc.) sont des arguments qui justifient l'éventuel surcoût.

**Permettre un changement de regard** sur le patrimoine et le paysage, montrer leur nécessaire évolution. Cela implique une évolution des mentalités des élus et des habitants mais aussi des évolutions réglementaires sur les possibilités de transformation des bâtiments et des espaces protégés.

**Être créatif et ingénieux** pour donner envie d'aller dans une nouvelle voie de valorisation de la ressource locale, et donner une forme propre et singulière au projet. Par exemple en pensant l'implantation et l'objet avec une équipe de designer / artistes.

Mettre en œuvre des actions pour que les **habitants ressentent le besoin de valoriser** la ressource locale et de s'engager dans un processus de changement, une condition indispensable d'acceptation du projet de transition.

La ressource locale, intrinsèque au territoire, à parfois déjà été valorisée dans le passé mais le savoir-faire a été oublié. **Repartir des vestiges de ces filières et d'anciens usages** peut aider à construire un nouveau développement.

Par exemple, des ateliers « outils en mains » ont été mis en place à Saint-Varent : des personnes à la retraite partagent leurs savoir-faire avec les jeunes.

À Thouars, les élus souhaitent recréer une filière bois au lycée (charpente-ébénisterie) qui valoriserait la ressource bois locale et générerait des emplois. Il reste à convaincre le rectorat de la pertinence du projet...

**La collectivité a un rôle majeur à jouer**, elle est à même de connaître les processus d'ensemble et d'orienter l'usage de la ressource.



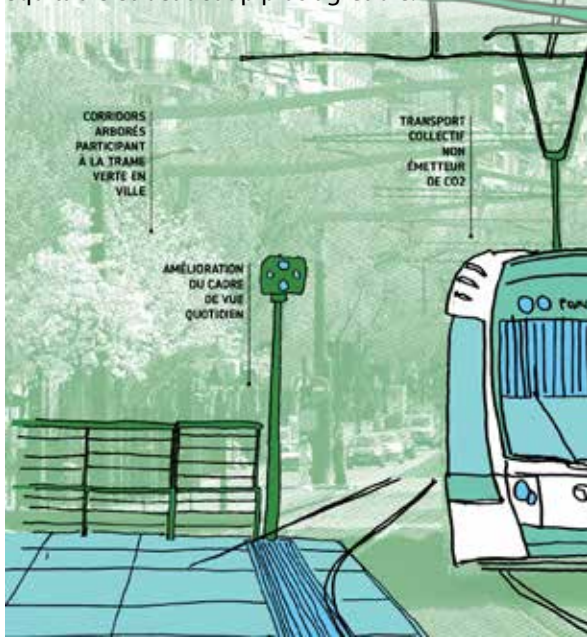
## MULTIFONCTIONNALITE

Imaginer des aménagements qui répondent à plusieurs fonctions

### LES BOULEVARDS DE L'APRÈS-PÉTROLE

**Tramway du boulevard des Maréchaux et Plan de Déplacements Urbains (Paris)**

Avant, sur ces larges boulevards qui portent le nom des maréchaux de Napoléon, des véhicules en flots continus saturaient l'espace de leur bruit, de leur poussière et de leurs encombrements. Aujourd'hui une pelouse linéaire accueille le passage de trams silencieux. L'espace a repris du calme et de la qualité. Il y a de la place pour tous : passants à pied, vélos, véhicules. Des deux côtés du boulevard, les immeubles sont désormais mis en valeur. Le tram a inventé une ville plus économe, plus verte, plus équitable et beaucoup plus agréable.



### UNE TRAME ARBORÉE SUR UN PLATEAU CÉREALIER

**Bergerie de Villarceaux (Val d'Oise)**

Propriété de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, la Bergerie a engagé depuis vingt ans sa transition vers l'agroécologie. Avec ses parcelles redessinées, ses haies, ses arbres de plein champ, ses prairies et ses chemins, un nouveau paysage est né, voué à la production, mais aussi à la chasse et à la promenade. Diversifiant ses produits, la ferme alimente le restaurant de l'écocentre installé dans l'ancien corps de ferme, où se tiennent rencontres et séminaires.

Le bois des haies et de la forêt en assure le chauffage. Préservant la biodiversité et protégeant le captage d'eau, la Bergerie produit autrement, assure l'échange de savoirs et l'agrément de ses visiteurs.



### UNE VOCATION PÉDAGOGIQUE POUR UNE TERRE NOURRICIÈRE

**Régie agricole de Mouans-Sartoux (Alpes maritimes)**

Pour assurer une alimentation biologique aux enfants de la cantine, la commune a acquis un domaine agricole qui produit désormais d'essentiel des 1000 repas quotidiens. Une éducation à l'alimentation durable se met en place, relayée par les habitants et contribuant à la convivialité du territoire. Dans un paysage magnifique, l'exploitation a retrouvé ses fruitiers sur les restanques. Les oliviers de la grande allée donnent à nouveau leur huile. Une fois la bastide restaurée, une maison de l'alimentation durable diffusera ces bonnes expériences à l'intention des habitants, du monde économique et des collectivités territoriales nationales et internationales





## ■ En quoi la multifonctionnalité des espaces et des aménagements assure-t-elle une plus-value en termes de transition d'un territoire ?



“ Un enjeu majeur de la transition consiste à faire en sorte que l'aménagement des territoires réduise la consommation énergétique dispendieuse qu'impose l'actuelle sectorisation des aménagements. La connaissance ajustée des données locales, sur chaque territoire, permet souvent de trouver des façons de régler plusieurs problèmes sur un même espace. La prise en compte des différents enjeux permet de trouver des solutions spatiales intégrant chaque exigence.”

Séparer les fonctions spatialement est un phénomène assez récent, une parenthèse ouverte avec l'ère « du pétrole ». La multifonctionnalité a toujours existé dans l'histoire des territoires : les villes mêlaient artisanat et habitations de toutes conditions sociales ; les campagnes regroupaient cultures et boisements, prairies et labours, habitat ; les liens entre plaine et montagne s'organisaient à une grande échelle (transhumance) ; les échanges économiques, de ressources, les échanges humains... créaient une complémentarité entre les territoires.

**La multifonctionnalité rend un territoire robuste** et permet de **passer plus facilement d'une transition à une autre**. Elle organise et limite les conflits d'usages.

Spécialiser les sols et les territoires demande beaucoup de place, une posture irréaliste dans un espace fini et limité. Ce gaspillage d'espaces et d'énergies est accentué par **le manque de résilience des espaces monofonctionnels qui deviennent des friches** (touristiques, commerciales, industrielles...) lorsqu'ils perdent leur usage. Cela interroge la réversibilité des fonctionnalités, l'intégration de la saisonnalité dans l'aménagement, l'anticipation de l'obsolescence de ces espaces et du démantèlement des infrastructures.

Il s'agit de porter une pensée multifonctionnelle à chaque endroit et à l'occasion de chaque projet. Pour ce faire, le territoire doit réfléchir à ses propres valeurs et ressources. Comment procéder lorsque les ressources sont très morcelées et les enjeux économiques forts ?

Les exemples sont nombreux où une biodiversité optimum a été atteinte grâce aux activités humaines. Ce constat **remet en cause le principe de zonage et de zones monofonctionnelles étanches** (zonages Natura 2000, zonages des documents d'urbanisme...). Cette politique fondée sur les zonages a également des incidences lourdes sur le prix du foncier (agricole / urbanisable...), qui dévalorisent et déséquilibrent la valeur des terres agricoles face aux terrains urbanisables.

**La multifonctionnalité résulte d'un compromis dans le partage de l'espace** et oblige à la discussion. La monofonctionnalité rassure la catégorie d'acteurs qui la porte. C'est notamment vrai de la part des défenseurs de l'environnement, qui ont eu une posture offensive pour désigner les sites Natura 2000 puis ont dû composer avec les autres acteurs du monde rural lors de la rédaction des documents d'objectifs (agriculteurs, chasseurs, exploitants forestiers) pour arriver à une plurifonctionnalité des espaces concernés.

## ■ Quels sont les obstacles qui rendent difficile la prise en compte de cette dimension ?

- Problème de méthode dans l'établissement des **documents d'urbanisme**, fondés sur la délimitation de **zones monofonctionnelles** (agricoles, naturelles, urbaines, d'activité, etc.). Ces exercices de planification tendent à « oublier les hommes pour ne retenir que la fonction ».

- Les défenseurs de l'environnement ont milité pour créer **des zones qui aient pour seule fonctionnalité de protéger les milieux naturels**, les espèces menacées, la qualité de l'eau, etc. La définition de la trame verte et bleue s'inscrit dans cette mouvance, avec l'objectif unique, énoncé par la Loi Grenelle, d'« enrayer la perte de biodiversité ».

Les **territoires voués au tourisme** et lourdement équipés à cet effet (stations de ski en montagne, espaces balnéaires sur le littoral) sont difficiles à reconverter quand le changement climatique (érosion côtière, absence d'enneigement) remet en cause leur vocation unique. L'utilisation pastorale des pistes de ski en été semble un phénomène limité à la chaîne des Pyrénées. Pourtant, la pluralité des fonctions donne au territoire une robustesse (une résilience) quand il est confronté à de tels aléas.

## ■ Quels outils permettraient de simplifier la prise en compte de cette dimension ?

Définir et aménager une **porosité des périmètres des zones** : zones tampons autour des espaces naturels, lisières urbaines ménageant un espace avenant entre quartiers bâtis et espaces ouverts...

Instituer **des espaces ayant au minimum deux ou trois vocations et non une seule** : zone agricole et naturelle et de loisirs (chasse, promenade), zone commerciale et d'habitations (des logements commencent à se construire au sein de certains vastes centres commerciaux des années 1970-80) ...

Se doter d'outils d'action publique pour garantir une plurifonctionnalité des espaces, qui ne peut résulter du seul jeu du marché. Ces outils sont **le règlement d'usage des sols** (planification urbaine, protection des espaces notamment), **l'action foncière**, condition de réussite fondamentale pour retrouver des espaces remplissant plusieurs fonctions à la fois.

S'inspirer de l'équivalent anglais, la « green infrastructure », qui comporte **sept fonctionnalités** ou prestations d'utilité économique, sociale ou environnementales, officiellement recensées :

- les loisirs et activités récréatives favorables à la santé et/ou à la cohésion sociale,
- les aménités paysagères favorisant le développement économique,
- la production d'énergie renouvelable (biomasse, hydraulique),
- la production vivrière, agricole, notamment maraîchère,
- la gestion de l'eau et la prévention des inondations,
- l'atténuation des effets du changement climatique (corridors ou îlots de fraîcheur),
- la préservation des habitats naturels favorables à la biodiversité.

Il reste à construire une méthode qui tienne compte de l'existant (physique, administratif, culturel) car il ne s'effacera pas facilement.

Promouvoir les notions de **complémentarité et de solidarité territoriale**, traduisant aujourd'hui les principes de la « fresque du bon gouvernement » avec son diptyque ville-campagne dans le projet de territoire.

La forêt landaise contenait auparavant des alvéoles agricoles pâturables par les moutons des Hautes Pyrénées, cette complémentarité plaine-montagne permettait de vrais échanges, même si les gens ne s'appréciaient pas toujours.

Les espaces de production d'énergies renouvelables peuvent fournir de bons exemples préfigurateurs de ces compromis territoriaux et de cohabitation avec plusieurs fonctions : les ombrières photovoltaïques sur les parkings de supermarchés, les éoliennes devenant but d'un parcours récréatif ou éducatif (cf. Mont-Soleil en Suisse), les bocages pourvoyeurs d'énergie-bois...

Réfléchir à la **réversibilité des projets d'équipements monofonctionnels dès l'amont**, surtout lorsqu'ils vont marquer visuellement un territoire et qu'ils peuvent évoluer vers la friche.

Développer les **filières courtes** sur les territoires.

Les **parcs naturels régionaux** (PNR) sont contraints de travailler en multifonctionnalité et se révèlent un bon outil. Leur vocation d'expérimentation doit permettre de nourrir la réflexion et de donner des pistes à d'autres territoires qui ne portent pas ce label.



# INTERDISCIPLINARITÉ

## Croiser les regards afin de porter une vision globale et mener des actions locales

### NATURE ET CULTURE À L'APPUI D'UNE RENAISSANCE

#### Estuaire de la Charente, Arsenal et voie verte de Rochefort (Charente-Maritime)

A l'emplacement où devait se boucler la rocade, en 1976, un maire précurseur restaure, au bord de la Charente, les ruines de la Corderie Royale. Il installe, le long du fleuve, une voie cyclable pour relier la ville de Colbert aux espaces de marais. Une station de lagunage s'y prêtera au repos des oiseaux migrateurs tandis que le Conservatoire du Littoral, dont le siège est à Rochefort, remet en état les anciennes fosses à mâts face à la Corderie. Aujourd'hui, c'est toute l'agglomération qui postule au label « Grand site de France ». Élus, acteurs et habitants ont constitué un « parlement du grand site » qui conjugue nature et culture au sein d'un projet commun.



### UNE OASIS AU SEIN DU GRAND PARIS

#### Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix (Essonne)

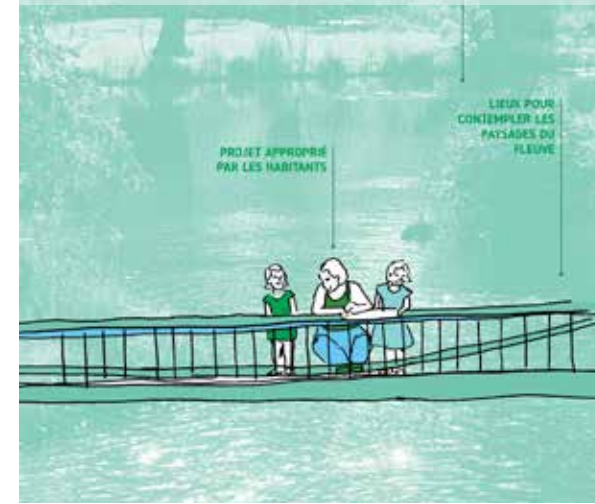
A 15 km au sud de Paris, quatre communes fortement urbanisées valorisent les 1 800 ha de terres agricoles qui subsistent au sein de leur territoire commun. En 2003, deux élus locaux créent une association, "le Triangle Vert", évoquant la forme de cette enclave agricole ceinturée par les grands axes de communication et menacée par l'étalement urbain. Aujourd'hui, à Marcoussis, Nozay, Saulx-les-Chartreux et Villebon-sur-Yvette, cette structure de gouvernance originale a installé une conserverie, une brasserie, des potagers, deux magasins de producteurs locaux et une couveuse. Elle a créé plusieurs sentiers de découverte de l'agriculture et du territoire, et parié sur le bâti agricole en lisière urbaine et les circuits courts. Aux abords de la métropole du Grand Paris, un paysage vivant, culinaire et beau raconte le nouvel équilibre de ce territoire post-pétrolier.



### UN GRAND PROJET POUR UNE VALLÉE RETROUVÉE

#### Grand Projet Vallée de la Somme (Somme)

En 2006, Le Conseil Départemental de la Somme devient affectataire de la quasi intégralité de la rivière qui arrose d'est en ouest les principales villes du département. Un Grand Projet Vallée de Somme est lancé pour fédérer un territoire administrativement morcelé. Une gouvernance se concrétise. Sur la base d'une histoire revisitée, une vision prospective se dessine. La réalisation d'une véloroute sur le chemin de halage est la première opération qui concrétise, tout au long des rives, ce lien retrouvé « hors pétrole » entre les hommes, leur passé et la nature ambiante. Cet aménagement cyclable entre dans la logique du Grand Site de la Baie de Somme, à l'embouchure de la vallée, qui permet aux visiteurs une "escapade nature sans voiture".





“ L’orientation vers le développement durable demande de rompre avec les logiques administratives et universitaires de spécialisation des disciplines et de verticalité des compétences. Pour éviter que la question de la transition ne soit abordée par l’addition d’approches techniques sectorisées prenant en compte séparément la nature, l’énergie, l’urbanisme, l’agriculture ou la forêt, il est nécessaire que la mise en place de démarches pédagogiques intégratives soit reconnue comme indispensable dans l’enseignement universitaire et dans chaque école, et que les enseignants qui la promeuvent soient soutenus officiellement par leur administration et non pas seulement tolérés.”

Ce chapitre a été moins développé lors du laboratoire, quelques idées importantes centrées sur l’organisation des collectivités ont été évoquées :

L’enrichissement d’un projet par différents regards et connaissances ainsi que la pertinence de l’interdisciplinarité pour travailler sur le paysage sont indéniables. Croiser différents niveaux d’action, les responsabilités, les acteurs qui agissent à des échelles différentes est également une caractéristique de l’approche paysagère. Les allers et retours entre le local et le global, le détail et l’ensemble, dans la réflexion et dans l’action sont très enrichissants.

Cependant, les obstacles sont nombreux. La **peur du changement** est un premier frein, l’organisation politique et la structuration des services dans les collectivités territoriales peuvent aussi constituer des blocages. Par exemple **le manque de volonté ou de directions politiques fortes, le cloisonnement des compétences** avec l’organisation des services en silos, **des compétences manquantes en gestion de projets**, une culture partagée du projet pas assez développée...

**La formation et la sensibilisation** des équipes au sein des collectivités sont des étapes importantes à mettre en œuvre, elles concernent aussi bien les élus que les chargés de mission. Parallèlement, **des services organisés de façon plus transversale** avec des compétences croisées permettent de mieux intégrer la dimension paysagère, qui se connecte avec l’ensemble des thématiques traitées dans les collectivités. Les voyages sur d’autres territoires à la rencontre d’élus moteurs sont particulièrement efficaces pour apprendre à partir de retours d’expériences et d’actions concrètes. **La mobilisation de partenaires et de temps de débats ouverts** sont également des méthodes de travail fécondes.



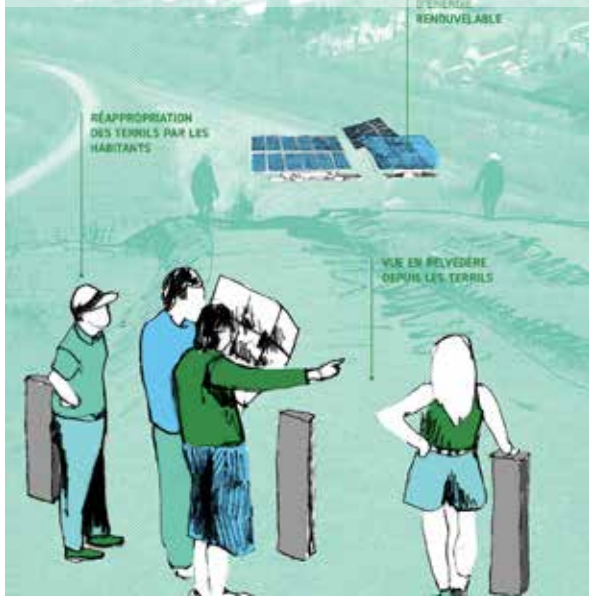
# IMPLICATION CITOYENNE

## Impliquer les habitants dans l'élaboration des projets

### UN TERRITOIRE DE L'APRÈS-CHARBON

**Ancien bassin houiller de Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais)**

Les paysages désolés issus de l'exploitation du charbon signaient l'abandon économique, social et environnemental du bassin minier. Loos-en-Gohelle a décidé de tirer de la fierté de ces activités passées et a trouvé de nouveaux usages à leurs empreintes. Cette impulsion a diffusé sur tout le bassin. Les bâtiments industriels réhabilités ont accueilli les nombreux services qui accompagnent le renouveau du territoire et sa transition vers le développement durable. En reconnaissance de la richesse et du dynamisme de ce territoire résilient, le bassin minier a été reconnu patrimoine mondial de l'Unesco en 2012.



### LES JARDINIERS DU NEUF-TROIS

**Friche Durand, Clos Saint Lazare, Stains (Seine-Saint-Denis)**

Entre 2013 et 2017, suite à un chantier pédagogique organisé par l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles, l'association CHIFOUMI a poursuivi l'aménagement de la friche Durand. La friche urbaine issue de la démolition d'une tour et de deux pavillons a été gérée à partir de ses dynamiques végétales propres et dans un esprit de recyclage ingénieux, avec des étudiants paysagistes volontaires, et des instituteurs et enfants de l'école primaire voisine. Au cœur du quartier, ce lieu convivial et éducatif a laissé aux enfants le soin d'entretenir le jardin et de gérer le poulailler. L'économie de moyens et la participation des riverains a permis d'agir pour améliorer son cadre de vie quotidien. Une dynamique est née pour investir ensuite de nouveaux lieux... Car ce projet temporaire a semé des idées pour les terrains d'à côté qui poursuivent la démarche.



### UN VILLAGE EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE CITOYENNE

**Centrales villageoises photovoltaïques Rosanaises (Hautes-Alpes)**

Pour concevoir ensemble des projets d'énergies renouvelables et assurer l'autonomie énergétique des villages de montagne, quoi de mieux que le soleil ? Accompagnée par l'Agence régionale pour l'énergie et l'environnement et le Parc naturel régional des Baronnies provençales, la SAS Centrales Villageoises Rosanaises a placé des panneaux photovoltaïques sur les toits des maisons, en soignant la cohérence visuelle résultante. Les habitants sont associés aux différentes phases de l'opération et contribuent à son financement. Les bénéfices de la vente d'électricité sont soit redistribués aux actionnaires soit réinvestis dans de nouveaux projets. Séduits par cette démocratie énergétique, 23 territoires se sont aujourd'hui lancés dans la démarche.



## ■ En quoi l'implication des habitants assure-t-elle une plus-value en termes de transition d'un territoire ?



“ La transition de nos sociétés appelle désormais un espace socialement partagé : la décentralisation des décisions mettra en mouvement une dynamique territoriale dont les citoyens deviendront les acteurs et les principaux bénéficiaires. La dégradation sociale va souvent de pair avec l'incohérence et l'anarchie des paysages, tandis que le souci de qualité paysagère et l'aménagement harmonieux d'espaces ouverts à tous contribuent à la construction d'un corps territorial enrichi par l'invention humaine, afin de favoriser le bien-être de ceux qui y vivent.”

Le paysage peut être envisagé comme un outil et un prétexte pour créer du lien social entre les habitants, se rencontrer et partager une vision de la façon d'habiter un territoire. Impliquer les habitants donne également une occasion de renforcer leur pouvoir d'agir et s'approprier la question de l'énergie et de la transition écologique, qui paraît souvent lointaine du quotidien. Cette approche nécessite de ne plus « faire pour » mais de passer vers une logique de « faire avec ». Il s'agit d'entamer une transition vers une démocratie participative, où les habitants peuvent se rendre acteurs et s'approprier une situation complexe.

L'implication citoyenne permet d'assurer le bon usage des projets et de les adapter aux besoins des habitants du territoire, elle est également une occasion de faire remonter des connaissances et des savoir-faire locaux. Pour agir sur le territoire, les habitants doivent avoir un **sentiment d'enracinement et d'appartenance**. Généralement, ils sont attachés à leur environnement proche et immédiat, ce qui paraît plus éloigné du contexte quotidien donne la (fausse) sensation qu'il est impossible d'agir. Pour les mobiliser, les ressources du territoire doivent apparaître comme des biens communs à utiliser et valoriser, en montrant les interactions avec les usages individuels et quotidiens.

## ■ Quels sont les obstacles qui rendent difficile la prise en compte de cette dimension ?

- **La non explication des projets, la désinformation** du grand public et l'implication d'un petit cercle de personnes déjà convaincues rendent difficiles l'implication de tous. Les réunions publiques ne sont pas suffisantes. Il est nécessaire d'aller plus loin dans les méthodes d'implication citoyenne.

**La segmentation de plus en plus importante** des vies ne permet pas un réel ancrage au territoire, chacun vit simultanément dans des portions de différents territoires avec une mobilité importante (domicile, travail, services, loisirs...).

**La notion de pouvoir entre en jeu** dès que l'on souhaite impliquer les citoyens. La culture de la participation n'est pas toujours bien développée ni comprise et peut rebuter car, si elle permet un renforcement du rôle de l' élu face aux citoyens, elle peut aussi conduire à une remise en question et à une insécurisation de l' élu.

- **Un manque de temps, de moyens et de compétences** des animateurs de la transition.

## ■ Quels outils permettraient de simplifier la prise en compte de cette dimension ?

**Une formation des élus et des habitants**, notamment à travers des techniques issues de l'éducation populaire, permettrait d'apprendre la citoyenneté et à participer à la gestion de la cité. Les professionnels de la participation peuvent jouer un rôle moteur dans cette formation.

**Une médiation par le paysage** peut être mise en place pour donner du sens aux projets, raconter une histoire, permettre à tous de comprendre les enjeux puis rendre les actions concrètes.

Divers outils peuvent être utilisés, par exemple la co-production d'un espace par des chantiers participatifs citoyens (la création d'un jardin partagé, d'une éolienne faite avec des enfants...), l'implication lors de la codécision d'un projet (schéma d'implantation d'éolienne...), la délégation de la gestion à des citoyens (mise en place d'une centrale villageoise solaire...).

**Les élus doivent accompagner le processus** à tout moment, ils peuvent également mettre en place des conseils citoyens tirés au sort, partir de petites actions concrètes qui influent sur le quotidien des habitants pour les faire entrer dans un processus de changement et d'amélioration...

**Des moments de partage et d'échanges plus informels** peuvent être imaginés, par exemple des temps d'informations, des sorties sur le terrain, des ciné-débats, des moments de convivialité, des évènements... Ils vont à la rencontre des habitants et sortent des schémas plus classiques de réunions publiques qui mobilisent souvent les mêmes petits groupes de personnes déjà convaincues.

S'appuyer sur **les compétences et les ressources humaines présentes dans le territoire**, notamment sur les têtes de réseaux locaux (CAUE, CPIE, PNR...). Le tissu associatif est un levier permettant de mobiliser tout en favorisant le pouvoir d'agir de tous.



## BEAUTÉ / HARMONIE

Travailler à la beauté du territoire et du cadre de vie

### L'IDENTITÉ RETROUVÉE D'UNE VALLÉE AGRO-PASTORALE

Vallée de la Bruche (Bas-Rhin)

Le déclin de l'industrie textile à la fin des années 1960 conduit à un exode rural et la vallée en subit les conséquences : les perspectives entre les villages se ferment en parallèle de la perte de vitesse de l'économie. Depuis, les élus, les habitants, les propriétaires de la Vallée de la Bruche oeuvrent à une politique active de développement local dont la gestion des paysages est un axe essentiel. Cette politique a pour ambition de retrouver un équilibre entre espaces agro-pastoraux et milieux forestiers, de gérer les friches industrielles et de remédier à la dégradation générale du bâti. Associant initiative privée et action publique, cette politique a permis la reconquête de plus de 1000 ha au profit de l'activité pastorale, de l'attractivité de la vallée et du bien-être de ses habitants.



### UN LITTORAL VULNÉRABLE SAUVÉ DES VOITURES

Plage du Grand Travers - La grande Motte (Hérault)

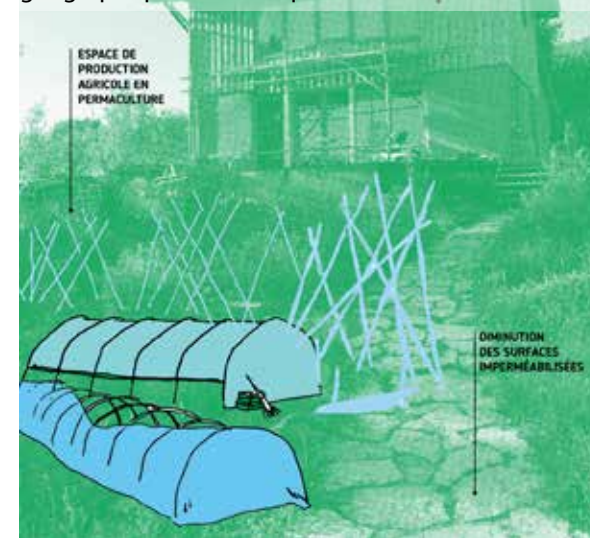
Le lido du Grand Travers est une bande de sable qui protège l'Etang de l'Or sur deux kilomètres. L'invasion d'arrière-dune et de la plage par le stationnement fragilisait ce cordon dunaire et accélérail le recul du trait de côte. En supprimant la route côtière, le Conservatoire du Littoral, l'Etat, le Département et l'agglomération du Pays de l'Or ont restauré le paysage dunaire tout en y facilitant l'accueil dans un esprit d'« écologie festive ». Le milieu des dunes blanches et des arrières-dunes a été reconstruit. Il est parcouru par un réseau de cheminements doux ouvert au tourisme populaire. Pour tous les habitants de l'agglomération de Montpellier, la prolongation jusqu'au site du réseau des transports publics pourrait donner accès, sans les abîmer, à ces paysages singuliers, uniques, complexes et riches.



### UN HABITAT EN SYMBIOSE AVEC L'ENVIRONNEMENT

Éco-hameau de Verfeil-sur-Seye (Tarn-et-Garonne)

Cet éco-hameau situé aux environs immédiats de la bastide de Verfeil-sur-Seye cherche à réinventer les valeurs de l'habitat traditionnel : sobriété énergétique, autonomie alimentaire, maisons en ossatures bois, bottes de paille et enduits de terre, attention portée au vivre ensemble. L'intergénéralité, la mutualisation et l'entraide sont les maîtres mots du projet. En cohérence avec la trame paysagère existante et le micro-climat local, habitants, architectes et partenaires ont associé leurs savoir-faire pour dessiner les cheminements, les accès et les jardins. Ainsi se réinvente collectivement un mode de vie inscrit de façon inventive dans la cohérence géographique et historique de son contexte local.





## ■ En quoi s'intéresser à la beauté et à l'harmonie assure une plus-value en termes de transition d'un territoire ?



“ La reconstruction a cherché à faire utile, et non pas à séduire ou à plaire par une exigence de beauté qui paraissait coûteuse, surannée, artificielle et somme toute inutile. L'ambition esthétique n'avait pas sa place dans le travail urgent de ceux qui sauraient organiser le territoire de manière fonctionnelle et au meilleur coût. Dans nos sociétés enrichies et désormais pourvues de tout le nécessaire, la population a retrouvé la conscience de ce qu'apporte l'ambition d'une qualité des aménagements. Elle est désormais en demande d'un cadre de vie signifiant un équilibre social, un soin d'au- trui comme de soi-même et des choses, une ouverture aux échanges, une volonté d'équité qui soit source d'harmonie et de paix.”

La beauté (ou la laideur) est souvent utilisée comme motif de désaccord pour s'opposer à des projets de transition énergétique. C'est un signe que la qualité esthétique et l'intégration des infrastructures urbaines, de transport, industrielles, agricoles qui ont mité la ruralité et inondé les villes ont été négligées depuis longtemps.

Chaque territoire regorge de potentiels énergétiques renouvelables, ainsi des projets se développent dans des espaces longtemps préservés de l'aménagement ou de l'artificialisation. Certains paysages ruraux changent radicalement en devenant les lieux privilégiés d'accueil des nouvelles infrastructures de la transition énergétique (éoliennes, centrales solaires...), parfois jusqu'à la saturation. La question de la quantification des infrastructures se pose, ainsi que la frugalité des consommations énergétiques qui permettrait de réduire le nombre d'équipements. Pour autant, la transition ne se fera pas sans le développement de ces projets, qui ne seront acceptés que s'ils sont compris par les habitants et s'ils apportent une plus-value esthétique, culturelle, économique... Cacher une infrastructure qui se sait discutable (par exemple par un rideau d'arbre sensé masquer le manque d'esthétisme, une solution fréquemment proposée par les documents d'urbanisme ou les aménageurs) ne constitue pas une solution acceptable. Par contre, **réfléchir ensemble (les élus, les habitants, les riverains, les usagers...) au dimensionnement, à la forme, la hauteur, les matériaux, l'emplacement, etc. en fonction du lieu permettrait d'assurer une meilleure satisfaction, réduire le disgracieux et faire évoluer positivement un paysage commun.** La beauté et l'harmonie sont de bonnes entrées pour la compréhension du territoire : il s'agit de dépasser le design d'infrastructure pour repenser la qualité du paysage.

À l'occasion d'aménagements d'infrastructures habituellement perçues comme dégradant le paysage (ligne LGV, autoroute...), des dispositifs de compensations paysagères permettent de faire « avaler la pilule ». Cette approche reste cantonnée à une échelle très localisée, sans transversalité : on améliore un lieu précis pour faire accepter une dégradation ailleurs.

Il est pourtant possible de changer de regard sans parler de compensation, **en construisant des stratégies paysagères** en amont portant sur l'ensemble du territoire de manière à ce que ces ruptures soient amoindries par la force donnée à l'identité du territoire. **Qualifier la beauté d'un lieu ou d'une infrastructure peut aider à révéler les merveilles paysagères** par ailleurs, ce renversement met en évidence autre chose que la coupure. Par exemple, une trame bocagère très structurante pour le territoire a été révélée par un travail de paysage et d'urbanisme dans le cadre du passage de la ligne TGV dans une commune des Landes de Gascogne.

**Les professionnels de l'aménagement et du paysage** (paysagistes, urbanistes, architectes, artistes, philosophes, sociologues, géographes...) savent analyser un paysage et reconnaître les motifs qui fabriquent son harmonie. **Ce savoir, associé aux connaissances locales** portées par les habitants est porteur de sens et de solutions pour tous projets de transition, à condition de partager collectivement cette lecture du paysage.

## ■ Quels sont les obstacles qui rendent difficile la prise en compte de cette dimension ?

- **La beauté d'un paysage de transition reste un sujet sensible, car subjectif.** Nous pouvons aimer ou désapprouver un projet d'infrastructure énergétique, d'écoquartier, de serre d'une exploitation biologique, etc. Il est bien moins fréquent d'entendre de telles colères devant un projet de renaturation ou de requalification écologique d'un site, signe que la beauté fait souvent référence à la nature au sens le plus pur.
- La réflexion sur la qualité visuelle est importante mais pas suffisante, la beauté subjective d'un paysage ne s'appréhende pas seulement par un rapport visuel. Elle **se construit aussi par le vécu**, l'aspect plus intime que l'on entretient avec « notre » paysage. D'ailleurs, les opposants à de nouveaux projets de transition cachent souvent, derrière la raison esthétique, une opposition à un projet trop intrusif dans leur cadre de vie. La **démarche d'implication des habitants** dans le processus de transition peut constituer un véritable frein lorsqu'elle est trop faible ou mal menée. Elle est pourtant primordiale : l'appropriation d'un projet impacte la notion de « beau ».



- **Savoir révéler l'harmonie du paysage** et lui redonner une place constructive dans chaque projet. Peu de professionnels réalisant des projets de transition, autre que ceux du paysage, ont cette compétence. Dans un souci de facilités (administrative, économique, intellectuelle...), par manque de volonté ou de conviction des acteurs locaux, la majorité des projets d'aménagement et de transitions sont souvent délégués à des opérateurs déconnectés du territoire. Les réalisations sont alors normalisées, mondialisées, envisagées sous un angle exclusivement technique... et se désintéressent de la dimension sensible, culturelle, vécue, locale, spécifique. Dans ce contexte, **les notions de beauté et d'harmonie paraissent superflues voire suspectes.**



## ■ Quels outils permettraient de simplifier la prise en compte de cette dimension ?

### L'implication citoyenne permet :

- une meilleure acceptation et une beauté révélée, fabriquée,
- de connaître les mentalités locales pour trouver les outils d'acceptation adaptés,
- de réaliser une lecture commune d'un paysage permettant d'en fabriquer une culture partagée, de définir des dénominateurs communs territoriaux et de révéler des traits culturels peu lisibles du paysage en les soulignant par le projet,
- de se placer dans une dimension collective et de réfléchir à comment chacun vit avec son environnement.

**Susciter des interventions artistiques** pour changer les regards, voir différemment les projets et améliorer leur appréhension, favoriser une meilleure appropriation par la dimension sensible et créative.

**Raisonner le projet de transition à une échelle plus grande** que celle du seul projet d'infrastructure ou d'aménagement, lui donner un sens dans le projet de territoire. Il s'agit de **définir un projet commun dans lequel chaque nouveau projet** de transition peut s'inscrire. Il existe des outils qui peuvent aider à construire cette vision plus large, tels que les chartes paysagères, les plans de paysage...

## **Annexes**

Livret d'exposition « Des paysages pour demain – 15 expériences pour construire les transitions »  
par le collectif *Paysages de l'après-pétrole*

## **Contacts**

Association Collectif Paysages de l'après-pétrole - La Bergerie - F-95710 Chaussy  
Gaëlle des Déserts - [contact@paysages-apres-petrole.org](mailto:contact@paysages-apres-petrole.org) - 01 34 67 91 23  
Armelle Lagadec & Mathilde Kempf - [contact@lagadec-kempf.eu](mailto:contact@lagadec-kempf.eu) - 06 37 62 55 36 / 03 70 99 50 99  
[www.paysages-apres-petrole.org](http://www.paysages-apres-petrole.org) - [www.lagadec-kempf.eu](http://www.lagadec-kempf.eu)